



AU BOUT DU JARDIN

Dans ce numéro :

Éditorial

Éditorial	P 1
Safran, l'or rouge (2ème partie)	P 2 à 3
Botanique au Paradou	P 3
Histoire de la restauration du Palais (suite)	P 4
Notre librairie	P 5
Bourse aux plantes	P 5
Le pêle-mêle	P 6
La SCAH, il y a 127 ans	P 7
Rose et AG...	P 8

Cher(e)s sociétaires,

- Le Printemps -

Trimestre plein de promesses, de renouveau avec des jours plus chauds, et de longues journées : grande activité au jardin... sorties botaniques au milieu des fleurs ; l'art floral se complaira dans des œuvres plus lumineuses, et nos sorties seront plus légères et plus chaudes.

Le printemps est le spectacle d'une nature pleine de vie et de force que nous pouvons encore mieux apprécier et découvrir grâce à nos professeurs et à l'implication de nos bénévoles qui gèrent et aident à la gestion de notre vénérable association. Le confort de notre Palais restauré est un plus pour nos cours et nos conférences ; des contacts et des projets se dessinent pour l'avenir, dans le cadre de conférences et de manifestations culturelles.

Comme chaque année le Conseil d'administration, après l'Assemblée générale ordinaire, va réélire le bureau sortant. Depuis plus de dix ans certains de ses membres y sont présents, et forment une équipe fidèle. Nous pouvons nous en féliciter car... l'esprit est toujours là, aussi jeune et aussi dynamique.

Bon printemps à toutes et tous.

Très cordialement,

Le Président, Henri Lambert

Les belles promesses du printemps au jardin et dans nos activités...

Safran

Les légendes, l'imaginaire, quelques vérités tout de même, fleurissent autour du safran...

Lire p 2

Safran, l'Or Rouge (2ème partie)

Après le volet descriptif de la 1^o partie de l'article, abordons le côté immatériel et savoureux .

Un peu... d'imaginaire (Se non è vero ...)

Les légendes, l'imaginaire, quelques vérités tout de même, fleurissent autour du safran.

Ovide (Les Métamorphoses) raconte que Crocus, beau jeune homme amoureux, fut éconduit par la nymphe Smilax qui lassée de ses avances appuyées et de son amour excessif, le transforma en fleur de safran.

Les stigmates rouges, en posture érigée tels des bras implorants, rappellent l'amour éternel de Crocus pour la nymphe.



On dit que Michael Ange s'est servi de safran pulvérisé pour peindre les fresques de la chapelle Sixtine.

Les peintres de la Renaissance Italienne Botticelli, Raphael, Leonard de Vinci, Mantega ont eu des modèles aux cheveux blonds. Le Blond Vénitien était obtenu par un mélange de safran et de citron. Ces dames s'exposaient alors au soleil avec une capeline sans calotte, mais aux larges bords, afin de préserver la blancheur de leur visage.

Alexandre III de Macédoine, stratège plus connu sous le nom d'Alexandre le grand, lors de la conquête du Haut Indus, établit après une journée de marche son cantonnement dans une plaine aride du Cachemire. Il pensait mettre au repos pendant plusieurs jours son armée, de plus de 13.000 hommes et 3.000 chevaux, avant de continuer sa progression.

Le lendemain matin au réveil, le sol du bivouac, dénudé la veille, n'était qu'un tapis de fleurs violet. Craignant un signe maléfique des Dieux et présageant un mauvais augure, il leva le camp aussitôt. Le Cachemire fut épargné.

Krocus et Hermès, deux compagnons, s'entraînaient pour les jeux de la cité. Hermès, Dieu des marchands et des voleurs voulant lancer le disque fut ébloui par le soleil couchant. Son disque blessa mortellement Krocus en

pleine tête. A l'endroit où le sang s'écoulait, une fleur aux stigmates rouge vif apparut, symbolisant la continuité, la renaissance à la vie .

On donna à cette fleur le nom de l'infortuné Krocus.

Alors, Krocus ou Crocus ? Les légendes s'entrechoquent. Serait-ce le Crocus de la nymphe Smilax ? Etait-il soumis à la double peine ? Chi lo sa !!

Un peu de thérapie

Le safran, hormis ses qualités gustatives connues et tincoriales déjà vues, possède des propriétés thérapeutiques appliquées depuis la plus haute antiquité.

On lui prête des vertus :

- * Analgésiques, anti-inflammatoires et antispasmodiques : douleurs dentaires notamment chez les enfants, douleurs oculaires.
- * Stimulantes de l'activité intellectuelle.
- * Apaisantes de la toux bronchitique.
- * Sédatives en cas d'insomnies occasionnelles.
- * Digestives.
- * Aphrodisiaques au féminin !
- * Stimulantes de la fertilité masculine !
- ... Enfin ... le Sésame de l'extase !!

Un peu de méfiance

Comme toute substance rare et précieuse (se négocie plus cher que l'or) le safran commercialisé est l'objet de contrefaçon.

De tout temps, les fraudeurs ont fait preuve d'imagination pour augmenter leurs profits.

Des écrits de Pline l'Ancien en font état. Des fleurs de carthame, des fibres de grenade séchées broyées, des fils de lin teintés, des pétales de soucis, des étamines jaunes et des styles de safran sont les plus souvent employés, mais le plus contrefait est le safran en poudre pour lequel l'imagination du faussaire est foisonnante. On y rencontre du curcuma, du curry, du paprika, de la viande séchée, de la brique pilée.

Au moyen-âge, la contrefaçon était punie de mort et des exécutions ont eu lieu notamment en Allemagne.

En France des textes sont en préparation... encore dans les tiroirs des Ministères, en vue d'établir des protections envers les acheteurs et les consommateurs. L'intention est louable, un peu de patience, ça va venir.

L'Espagne a adopté l'Appellation d'Origine Protégée « Mancha y Castilla ».

Une législation sévère sur le papier) encadre la commercialisation.

Outre l'origine, l'emballage est défini de façon drastique :

- * Pots en verre teinté étanches

Botanique au Paradou

- * Dénomination du terroir
- * Pots cachetés à la cire
- * Etiquettes scellées
- * Millésime
- * Date limite de consommation (D.L. C)

L'acheteur-consommateur lambda doit se méfier du prix trop bon marché, de la petite épicerie, des belles paroles enjôleuses du marchand du souk et surtout du safran en poudre. Il peut aussi se livrer à une expérience en présence du vendeur : (voir sa tête, avant et après) : il prend un stigmate de safran proposé entre ses doigts mouillés. Le vrai safran les colore en jaune et non en rouge.

Un peu... de cuisine

D'un goût amer au parfum de foin, le safran amène au plat son arôme, sa saveur, son pouvoir colorant. C'est l'épice du salé mais aussi du sucré. Il rehausse les goûts des composants du plat. Le safran se cuit peu, une dizaine de minutes seulement. Il ne s'emploie pas directement, il faut le laisser infuser quelques heures dans une solution d'eau ou de sauce tiède et l'ajouter en fin de cuisson.



Très utilisé au Moyen Orient, en Iran et en Inde, la cuisine méditerranéenne en fait bon usage. Le Maroc avec ses tajines, couscous et pastillas. Bien entendu l'Espagne avec ses cocidos et paellas, l'Italie et ses risottos, notamment « alla Milanese », la France et sa bourride, sa Bouillabaisse et autres joyeusetés.

La culture du safran est une école de patience, de délicatesse du geste, d'observation, de contemplation, de réflexion.

Tout est « hors grossièreté » dans cette culture. Le safranier, Homme de terrain et pragmatique est amené à adopter l'esprit « Slow Food ». Ce mouvement, né en Italie en 1989 en réaction à l'installation d'un « Fast Food » sur la Place d'Espagne à Rome, recherche le respect de la santé, de la sécurité alimentaire, des saveurs.

Il lutte contre la disparition de la gastronomie locale, familiale, naturelle.

Il impulse l'Homme vers l'hédonisme.

De par ses qualités, le safran, l'or rouge, présent dans la cuisine traditionnelle et actuelle se trouve en première ligne sur les pianos des Chefs.

Jacques MUNOS

Trois plantes exotiques remarquables observées au Parc du Paradou (janvier 2013).



Chrysanthemoïdes monilifera
Asteraceae arbustive d'Afrique du Sud, de Namibie et du Mozambique



Floraison de la variété rouge d'un Eucalyptus bois de fer, *Eucalyptus cf sideroxylon*, eucalyptus à fleurs roses du S. E. Australien.



Fructification du « Muguet des Pampas », *Salpichroa origanifolia*, une Solanaceae vivace d'Amérique du Sud.

Extrait d'un compte-rendu de Marc BOTTIN

Histoire de la restauration du Palais de l'Agriculture

Péripéties de la SCAH auprès des tribunaux

Notre 1^{er} travail fut de chercher un avocat spécialiste. Après pas mal de palabres nous arrivons à choisir Maître COURTIGNON du barreau de Nice ; rendez-vous pris en son cabinet, nous nous y présentons quelques jours plus tard avec mon président.

Monsieur COURTIGNON nous conseille d'assigner la mairie au **tribunal administratif** et nous demande tous les éléments en notre possession concernant le Palais, de 1900 à nos jours. Un travail énorme que nous avons réalisé en moins de 2 semaines.

Après bien des péripéties et beaucoup de temps nous arrivons enfin à l'audience. Stupéfaction : pas de Maître COURTIGNON ; il nous délègue une stagiaire avocate qui, après quelques instant, nous explique que notre chance est très minime. Croyant néanmoins à notre bonne étoile nous nous installons au 1^{er} rang et écoutons religieusement le réquisitoire de l'avocat général.

Après une explication générale sur la SCAH, il recommande à Monsieur le Juge de débouter la Mairie et de tenir au Palais la SOCIÉTÉ CENTRALE D'AGRICULTURE.

Mis en délibéré en début octobre 2004. Nous attendons le résultat officiel avec une certaine appréhension.

Mais d'ores et déjà Henri LAMBERT et moi-même sommes très fiers de ce résultat que nous commentons sans restriction avec notre avocate, qui est maintenant de notre avis.

Nous pouvons dire aujourd'hui que tous les membres de la SCAH se sont réjouis de ce résultat et nous attendons le délibéré final.

La bonne nouvelle nous arrive le 30.11.2004 : effectivement la **ville de Nice est déboutée** et doit payer tous les frais de la procédure. Quel joyeux **noël** pour notre association !

Les bonnes nouvelles ne durent qu'un temps car le Maire utilisant son droit d'appel, nous recevons 6 mois plus tard une **assignation au tribunal d'appel de Marseille**.

Retour chez notre avocat : il nous explique que ce sera long, de 2 à 4 ans compte-tenu du nombre de dossiers à traiter en appel, mais qu'il est très confiant dans le résultat futur.

Nous reconstituons un dossier complet transmis dans la quinzaine à Maître COURTIGNON. L'attente fut longue près de 2 ans et nous recevons dans le courant du mois de janvier 2007 la convocation devant le tribunal d'appel de Marseille.

Notre avocat nous propose de nous conduire connaissant parfaitement la route et surtout l'emplacement du tribunal. Début de la plaidoirie de l'avocat général à 10h, fin à 10h30 ; notre avocat n'ayant pratiquement pas le droit à la parole, nous sommes complètement déboutés et condam-

nés à payer tous les frais de la procédure. Malgré un essai de plaidoirie de notre avocat le jugement est mis en délibéré. Nous sommes Henri et moi-même abasourdis par cette mascarade de jugement.

Demandant à notre avocat pourquoi cette décision, nous obtenons une sorte de grommellement et la demande d'activer le retour afin qu'il puisse, dès l'après-midi, faire une contre plaidoirie manuscrite à monsieur le Juge (peut-être pensait-il influencer la décision en notre faveur). Le retour à Nice fut pour le moins très silencieux.

Nous recevons la décision de justice 5 semaines plus tard, et malheureusement sans ambiguïté, **nous condamnons à quitter le Palais dans les 6 mois à venir**. Décision reçue le 27.02.2007.

Dès lors une seule possibilité s'offrait à nous, faire un appel au **Conseil d'État**.

Les procédures du Conseil d'État sont très longues et compliquées, nous invitons donc notre avocat à venir nous expliquer sommairement, devant le conseil d'Administration les rouages de cette institution et surtout la dépense à envisager pour ce genre d'exercice. Avis favorable du conseil de la SCAH.

Constitution d'un nouveau dossier pour l'avocat du Conseil d'État et recommandation du Conseil Général pour le choix de notre défenseur.

Une année plus tard notre avocat parisien nous fait part d'une bonne nouvelle ; nous avons été retenus (l'examen de notre dossier laisse entrevoir une possibilité d'un jugement) pour présenter devant le conseil d'état notre requête de réintégration dans nos murs .

Décembre 2008 nous recevons un courrier de notre avocat nous annonçant que notre dossier était passé en jugement et qu'il avait bon espoir d'obtenir un résultat favorable le jugement étant mis en délibéré.

Enfin le 5.02.2009 nous recevons **le jugement** dont voici le texte intégral :

« *L'ARRÊT DE LA COUR ADMINISTRATIVE
D'APPEL DE MARSEILLE*

EN DATE DU 27 FEVRIER 2007 EST ANNULÉ »

De ce fait la décision du tribunal de Nice est applicable ipso facto.

Il est certain que notre joie était à la hauteur de l'événement et qu'aujourd'hui nous pouvons continuer notre marche vers l'avenir.

Pendant tout ce temps nous avons avancé dans **les travaux de restauration du Palais**.

Mais ceci est une autre histoire..... !!!

Christian CHAUVEL,
Vice-président de la SCAH,
en charge de la rénovation du Palais de l'Agriculture

Notre Librairie

Vous y êtes accueillis les 1ers et 3èmes mercredi de 17 h à 18 h pour consulter sur place ou emprunter 2 revues ou 2 livres pour un mois maximum.

Nous disposons actuellement de 7 abonnements.

Hebdomadaires : Pays des Alpes Maritimes.

Bimestriels : La Gazette des Jardins et Le Nouvel Olivier.

Trimestriels : Espèces : la revue d'histoire naturelle, Hommes et Plantes, Nice Historique, Revue de l'Association des Orchidophiles de France.

Revue de presse du trimestre

PAYS DES ALPES MARITIMES

N° 523, du 3 au 9 janvier 2013 : Rando près du Cheiron.

N° 524, du 10 au 16 janvier 2013 : les Végétaux font la Déco.

N° 525, du 17 au 23 janvier 2013 : la Truffe, un parfum qui envoûte.

N°526, du 24 janvier au 30 janvier 2013 : les Alpes Maritimes en guerre.

N°527, du 31 janvier au 6 février 2013 : Rando en raquettes, au cœur de la montagne.

N°528, du 7 février au 13 février 2013 : Ebéniste restaurateur à Nice.

N°531 du 28 février au 6 mars 2013 : Les Jardins du Loup : une terre ressuscitée.

LA GAZETTE DES JARDINS

N°107, du 15 janvier au 15 mars 2013 : un jardin sur le toit.

LE NOUVEL OLIVIER

N°90, novembre et décembre 2012 : l'auto-compatibilité et l'inter-compatibilité chez l'olivier.

ESPECES : la revue d'histoire naturelle.

N°6, décembre 2012 : Primatologie, apprendre des singes.

NICE HISTORIQUE

N°4, octobre – décembre 2012 : le quartier anglais de la Croix de Marbre.

Les livres à emprunter

THEME : LES ECRIVAINS ET LES PLANTES

- Des Plantes Médicinales dans l'Œuvre de Rabelais.
- Rabelais et l'Herbier de Besançon.

Dominique VIGNERON

Bourse aux plantes

La bourse aux plantes de la SCAH aura lieu le **mercredi 10 avril 2013** * ! Retenez cette date pour y venir mais aussi préparez des plantes pour les apporter ce jour.



Bourse d'avril 2012

A cette époque de l'année, nous vous proposons de conserver ou préparer par exemple : vos excédents de bulbes (tulipes, glaïeuls, ...), d'éclats de rhizomes (iris, dahlias, ...) et autres touffes de fleurs devenues trop importantes. N'hésitez pas, au potager, à garder des rejets de fraisiers, des éclats de vos artichauts ou des rameaux aoûtés d'arbustes pour en faire des boutures. Et si vous avez fait des semis de salades, tomates et autres aubergines, réservez vos excédents pour la bourse aux plantes. Pensez à étiqueter tous ces produits.

Allez sur le site de la SCAH pour plus de précision, (dans le menu principal, rubrique jardinage, bourse aux plantes).

Pour le jour de la bourse :

- Limitez chaque variété à quelques exemplaires, en prenant soin de proposer des produits de qualité
- Les organisateurs se chargent de faire le tri et de classer les plantes par catégories pour faciliter les échanges de l'après-midi.
- Le parking à la SCAH n'étant pas toujours facile, les plantes seront réceptionnées à l'entrée du garage (rue Isadora Duncan-à droite face au bâtiment) dès 10h le matin. Si le temps le permet, les plantes seront exposées dehors dans la cour. En cas d'intempérie, elles seront dans le garage.

Joël BESNARD

** La bourse avait lieu traditionnellement le 3ème mercredi d'avril, mais cette année, cela tomberait pendant les vacances scolaires. Il nous a semblé préférable de l'avancer d'une semaine.*

Le pêle-mêle des Sociétaires

Séjour en Corse : 23/24/25 Mai

De Calvi à Ajaccio : la flore méditerranéenne dans toute sa splendeur et ses senteurs.

Groupe de 12 à 15 pers.

Jedi 23 : Avion NICE-CALVI. Arrivée 15h15. Un mini bus vous prend en charge avec vos bagages.

Direction PARC de SALECCIA: superbe jardin méditerranéen. Visite guidée.

Retour vers Calvi avec un détour Pointe de la Revellata et son superbe point de vue.

Installation à l'hôtel à CALVI. Diner organisé.

Vendredi 24 : matinée libre dans Calvi (à visiter : le port, la citadelle).

Déjeuner libre. (Suggestion : sur le port: vue superbe).

Après-midi : RESERVE DE SCANDOLA en bateau : 2h (environ 40€). On ne descend pas de bateau. Retour vers 17h. Soirée libre.

Samedi 25 : Quitter l'hôtel avec bagages. Départ matinal - vers 8h- avec votre minibus pour GALERIA, PORTO, CALANQUES de PIANA, SAGONE, Aéroport d'AJACCIO, par la superbe route du bord de mer.

Déjeuner organisé à Porto.

Envol 19h35. AJACCIO- NICE.

Suggestion : passer au moins 1 nuit à Ajaccio, très vivant le Samedi soir, et visiter la ville, la Place du Diamant, celle des Palmiers, son marché le Dimanche matin (penser à acheter des fromages), le beau Musée Fesch. Si vous louez une voiture : le superbe golfe avec la route des Sanguinaires (coucher du soleil en particulier) et la "rive sud "et ses superbes plages très appréciées des Ajacciens jusqu'à l'Isolella.

Hôtels suggérés à Calvi : Christophe Colomb*** (en face de la citadelle) ou le Revellata*** avec piscine et accès à la plage en contre bas sur la route de Porto.

Les réservations ne se feront que lorsque le groupe sera constitué.

Inscriptions au secrétariat de la SCAH - Reste 8 places.

Michèle GARNIER

Petite annonce

A vendre : VESTE HOMME en CUIR NOIR, Haut. Dos 90 cm, parfait état, pour homme très corpulent (taille extra large)
Prix : 100 euros - tél. 04 93 55 69 96 ou 06 15 19 20 49.

Manifestations extérieures

- **Mercredi 8 Mai** : à Saint Blaise dans le cadre des Rencontres « Des Peintres et des Jardiniers » organisées par la Commune. Entrée gratuite.

Le stand de la S.C.A.H. se tiendra sur la place du village.

- **Samedi 1 et Dimanche 2 Juin** : Le M.I.N. en fêtes Entrée gratuite.

La S.C.A.H. participera comme tous les ans à cette manifestation.

Des interventions de nos sociétaires animeront le stand : Taille des oliviers, Bouturage, Semis, Botanique, Art floral Européen, Ikebana . . .

Nos adhérents sont invités à venir animer le stand.

Ce sera aussi l'occasion d'acheter sur place des produits frais et des spécialités du Terroir.

Les volontaires peuvent s'inscrire auprès du Secrétariat les : mercredi et jeudis après-midis au 04 93 86 58 44 ou auprès de Jacques MUNOS au 06 98 55 07 84 (avec répondeur).

- **Samedi 21 Septembre** : Journée des Associations au Palais des Expositions à Nice. Entrée gratuite.

Le stand de la Société sera en place comme les années précédentes.

L'appel au volontariat reste le même que précédemment.

Le numéro du stand vous sera communiqué dans le bulletin trimestriel de l'été...

Jacques MUNOS



Pépinière
avec la SCAH

Hanbury (Mortola, Italie) avec la Botanique



La SCAH il y a 127 ans,

Par Guy TRAVERE

Extrait du bulletin N° 10 de la SCAH d'octobre 1886

Chronique agricole

Tout le monde sait dans le département, combien est arriérée la manipulation du lait dans les exploitations montagnaises dites vacheries. Alors que partout, aujourd'hui, on s'applique au perfectionnement de l'industrie laitière, le lait est travaillé dans des chalets malpropres, suivant les méthodes les plus anciennes, par des fromagers n'ayant reçu aucune instruction spéciale, et les ustensiles laissent autant à désirer que le reste.

Les vices d'organisation ne sont contestés par personne. Toutefois, on ne peut songer à changer, tout d'un coup, les vieilles coutumes. Il faut concentrer, dès maintenant, ses efforts sur deux points seulement, pour créer des exploitations modèles que l'on ne tarderait pas à imiter : l'une l'hiver, l'autre l'été. Les localités où l'on réussira le plus facilement sont : Roquebillière où se trouvent réunies 800 vaches en hiver et Saint-Martin-Lantosque où sont organisées 4 vacheries fournies de 120 à 140 têtes chacune.

On parviendrait à organiser d'ici à quelques mois une association laitière à Roquebillière.

On construirait alors, dès l'an prochain, une fruitière destinée à servir de modèle et même d'école de fruitiers. L'établissement fonctionnerait dès l'automne 1887.

L'industrie laitière étant la base des exploitations montagnaises, c'est en la perfectionnant qu'on stimulera toute autre espèce d'amélioration. C'est donc à elle qu'il faut tout d'abord s'attacher.

La réforme de l'industrie laitière présente un intérêt départemental bien marqué. Les communes intéressées souscriront une partie de la dépense.

L'Etat pourra donner une subvention : mais il est juste que le département s'associe également à la même œuvre par une subvention.

En conséquence, M. le Préfet propose le vote d'un crédit départemental de quinze cents francs, sur le budget de 1887, à employer au perfectionnement de l'industrie laitière dans le département.

DANS LA PRESSE NICOISE DU MOIS....

Réseau :

M. le Préfet vient d'adresser la lettre suivante à monsieur le Maire de Nice : "Par la dépêche du 30 septembre 1886, M. le Ministre des Postes et Télégraphes m'informe qu'il vient de décider la création par l'Etat, à Nice, d'un réseau téléphonique..."

Viande de porc :

Tous les ans, à cette époque, on commence à abattre les porcs et à les mettre à la vente. Pourquoi donc n'a-t-on pas encore autorisé les charcutiers à débiter cette viande que les gourmets qui raffolent des andouillettes et des pieds de cochon réclament à grands cris depuis quelques semaines ?

Craindrait-on de mécontenter St-Antoine, en sacrifiant à la glotonnerie humaine les descendants de ses compagnons ?

Coup de filet :

Trois filles soumises ont été arrêtées pour appel à la débauche sur la voie publique.

SOCIETE CENTRALE D'AGRICULTURE
et D'HORTICULTURE

Palais de l'Agriculture
113 Promenade des Anglais
06200 NICE

Téléphone / Fax : 04 93 86 58 44
Courriel : scanice1@gmail.com

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB !
<http://www.scah-nice.fr/>
Et aussi **<http://scanicehistorique.free.fr/>**

Permanences au Palais de l'Agriculture,
chaque mercredi et jeudi de 15h à 18h.



AG
Février
2013

Rose

En me levant ce matin,
De la rose, j'ai vu le déclin.
Ondoyant comme une plume légère,
Elle est tombée, achevant sa vie éphémère.

Ses pétales, dans un souffle se sont envolées,
Semblables à des baisers de carmin étoilé.
Dans une dernière grâce, ils ont chu,
Sur le napperon blanc de la vertu.

Ô Rose aux formes de femme callipyge,
Gracile, épanouie sur ta tige,
Cadeau d'amant comblé,
A sa muse à l'émoi troublé.

Hélas, ta beauté, d'épines est parsemée,
Comme un rempart à ceux qui osent t'aimer.
Un doux parfum s'exhale à la tombée du jour,
Une ivresse, un sortilège pour l'amour.

La belle, rêveuse, effleure tes pétales.
En attente d'une caresse, elles s'étaient.

Le jour s'achève
Pour la douceur du rêve

Fernande PELLERIN



Administrateurs

2 nouveaux élus à l'unanimité lors de l'A.G. :
Joël Besnard et Claude Florent
Bienvenue au conseil d'administration
(23 membres)



Forum du jardinage

Tous les sociétaires internautes sont invités à
consulter le site de la SCAH :

<http://www.scah-nice.fr/>

Derniers articles :

- La Parc du Paradou.
- Visite des pépinières Proserpi.
- Les agrumes, la tour de Babel des botanistes et des jardiniers.



Remises sur achats

10 % chez PROSPERI
10 % chez PÉTRUCCIOLI
10 % chez VIVE LE JARDIN
5% à la COOPÉRATIVE de St Laurent du Var
Sur présentation de votre carte 2012-2013

